



Le loup a moins sévi que l'an dernier

- 10 CHAUFFAGES *Le comité de soutien contre-attaque*
- 11 FRIBOURG *Pro Piscine poursuit sa lutte*
- 12 CHÂTEL-SAINT-DENIS *Vingt-quatre millions pour le CO*
- 13 VILLAZ-SAINT-PIERRE *CPA Group vend la société Solvix*
- 15 NATURE *La louve des Préalpes croque du mouton*
- 18 AVENCHES *Seconde chaudière pour le Thermoréseau*

Les amis de la nature sachant chasser

LOGE • Une mystérieuse association, Chasseurs et amis de la nature, prend le parti des chasseurs fribourgeois qui s'estiment trop mollement défendus contre les tracasseries du Service des forêts et de la faune. Enquête.

JEAN AMMANN

C'est une association qui s'appelle «Chasseurs et amis de la nature», mais c'est une appellation trompeuse, une sorte de société écran, car cette association aime les chasseurs plus que la nature.

Quand, au hasard d'une promenade dans la vallée de la Jogne, à l'époque où les disciples de saint Hubert ferraillent, nous sommes tombés sur cette circulaire des Chasseurs et amis de la nature, nous avons voulu savoir qui se cachait derrière cette mystérieuse confrérie qui félicitait si chaleureusement l'ex-conseiller d'État valaisan Jean-René Fournier «pour sa lutte menée ouvertement contre les grands prédateurs». Rappelons que Jean-René Fournier, du temps où il régnait en mâle alpha sur le Valais, avait fait tirer en toute illégalité le loup du Chablais, en octobre 2006: «Nous constatons donc que les objectifs de ce chasseur valaisan déterminé rejoignent nos idées dans ce domaine», est-il écrit sur cette circulaire qui commence par «Cher ami».

Au bas de la feuille des Chasseurs et amis de la nature, sous l'éloge à Fournier, il y avait un organigramme: Nicolas Grossrieder, président, et Michel Remy, secrétaire caissier, etc., et deux numéros de natel. Quel est donc ce groupe d'activistes cynégétiques qui, entre les lignes et au mépris de la loi, encourage le tir des grands prédateurs?

Besoin d'être défendus?

Nous avons composé le premier numéro, nous sommes tombés sur Michel Remy, secrétaire caissier, qui, bien que – nous citons – «ne se méfiant pas spécialement de la presse», préférerait ne rien dire, si ce n'est «que cette association visait à défendre les intérêts des chasseurs». Le deuxième numéro n'a jamais répondu.

En tant qu'amis de la nature qui ne chassent pas, nous nous sommes interrogés: il nous semble que les intérêts des chasseurs sont déjà bien défendus par un chef du Service des forêts et de la faune, Walter Schwab, qui chasse, et un chef du Secteur de la chasse et de la faune, Roman Eyholzer, qui chasse et qui fut chaleureusement accueilli par Diana Fribourg lors de sa



Selon Roman Eyholzer, chef du Secteur de la chasse, «une association comme celle des Chasseurs et amis de la nature ne fait que torpiller les relations entre les chasseurs et le Service des forêts et de la faune». PHOTO PRÉTEXTE ALDO ELLENA

nomination en 2009. Sans compter que les chasseurs disposent de relais politiques à l'échelon fribourgeois, avec Roger Schuway, député UDC, membre de Chasseurs et amis de la nature, et au plan fédéral, avec Christophe Darbellay (PDC) et Jean-François Rime (UDC), pour ne citer que deux ou trois noms qui nous viennent spontanément à l'esprit.

D'ailleurs, à la fin de chaque assemblée de Diana Fribourg, devant tout le gotha politique, le président se félicite des bons rapports entretenus avec le Service des forêts et de la faune: «Une fois de plus, j'ai constaté que la

collaboration entre le service et les chasseurs est bonne», a déclaré le président et député Bruno Fasel, au terme de l'assemblée des délégués en 2011.

«Trop de tracasseries»

Voilà pour la version officielle. Car en réalité, les chasseurs, ou du moins les chasseurs du sud du canton, sont mécontents. Ils s'estiment persécutés par le Service des forêts et de la faune, et surtout par les surveillants de la faune. Lors de la dernière assemblée des chasseurs fribourgeois, le 3 mars à Ependes, des voix se sont fait entendre pour moins de régulation et plus de liberté, pour le gibier de plaine comme pour celui de montagne. «De plus, face aux tracasseries de plus en plus nombreuses dont sont victimes les chasseurs, votre comité a mis en place, pour la prochaine saison de chasse 2012 une permanence juridique téléphonique», annoncent les Chasseurs et amis de la nature. Les chasseurs en proie aux tracasseries pourront donc appeler M^e Pierre Toffel, avocat à Bulle.

«Permanence juridique, le mot est un peu exagéré: en tout, je n'ai eu qu'un seul appel. C'était un chasseur qui me demandait s'il avait le droit de chasser avec son natel», dit Pierre Toffel, qui n'est pas chasseur lui-même. «Vous savez, poursuit l'avocat, les chasseurs sont discrets de nature. Après concerta-

tion, ils m'ont donc demandé de me faire le porte-parole de l'association des Chasseurs et amis de la nature.»

Alors, quelle est la vraie motivation de cette association qui réunit environ 150 membres, dont certains employés du Service des forêts et de la faune (sur 758 chasseurs fribourgeois)? «Certains chasseurs estiment que la Fédération fribourgeoise dort sur ses lauriers et qu'elle se couche devant les autorités... Bref, ces chasseurs estiment qu'ils sont trop mollement défendus dans les litiges qui les opposent au Service des forêts et de la faune.»

Le cerf sert d'exemple

Des exemples? «Il existe au plan cantonal une commission d'éthique qui statue sur les retraits de permis de chasse, explique M^e Toffel. Trouvez-vous normal que cette commission se prononce sans même entendre le chasseur? Imagine-t-on un système qui ne donne pas la parole à la défense?» En effet, tout accusé a droit à un avocat, même un chasseur...

Le problème, renseignement pris auprès du Secteur de la chasse, c'est que cette commission d'éthique est en fait la Commission consultative de la chasse et de la faune, et que cette commission comprend dix membres, dont «quatre représentants des milieux cynégétiques». En clair: il y a quatre

chasseurs dans ce que Pierre Toffel dépeignait comme une sorte de tribunal de l'Inquisition. «Toujours est-il, rétorque Pierre Toffel, que cette commission se prononce en donnant un avis consultatif sans entendre la partie concernée. C'est bien le fait qu'il y ait dans cette commission des chasseurs issus de la fédération qui est dérangeant.»

Alors, un autre exemple de ces tracasseries? Pierre Toffel: «Est-il normal que, chaque année, le canton de Fribourg vende 176 permis pour tirer le cerf, au prix de 1000 francs le permis, quand dans la réalité, il n'y a que 40 bêtes à tirer! C'est comme si je vendais 1000 billets de cinéma pour une salle qui ne contient que 250 places...» D'abord, renseignements pris auprès du secteur de la chasse, le «permis cerf» coûte 200 francs et pas 1000 francs. Ensuite, le nombre de cerfs à tirer est passé en 2012 de 25 à 40 et la durée de la chasse au cerf est passée de trois à quatre semaines. Les amis de la nature qui ne chassent pas ont l'impression que dans cette histoire, les cerfs sont plus à plaindre que les chasseurs.

«Fascizoïde»

Selon Pierre Toffel, les gardes-faune sont capables de bien d'autres turpitudes: «Après avoir tiré une bête, vous devez envoyer un rapport dans les 48 heures, le cachet de la poste faisant foi. Mais si vous habitez

un patelin où la poste ne passe pas pendant le week-end, votre rapport arrivera après les 48 heures fatidiques et vous serez mis à l'amende. L'essentiel ne serait-il pas de remplir le rapport?» Et ce n'est pas tout: «Je connais un chasseur qui s'est fait amender parce qu'il avait mal garé son véhicule... Je voudrais que les gardes-chasse se soucient plus de l'esprit de la loi que de la lettre.» Et Pierre Toffel de dénoncer «une mentalité fascizoïde», de regretter «le manque de psychologie» des surveillants de la faune...

Si vous chassez et vous aimez la nature, si vous aimez Jean-René Fournier mais pas le loup, il vous coûtera 50 francs par année pour adhérer à cette confrérie cynégétique, fondée le 1^{er} mai 1999. I

ROMAN EYHOLZER: «C'EST PITOYABLE»

Roman Eyholzer, chef du Secteur de la chasse et de la faune, estime que cette association des Chasseurs et amis de la nature résulte d'une initiative «pitoyable» et peut-être «même illégale, si elle cherche à éliminer les grands prédateurs»: «Alors que les chasseurs et le Service des forêts et de la faune devraient poursuivre un même but en faveur de la nature, une association comme celle-ci ne fait que torpiller les relations entre chasseurs et le Service des forêts et de la faune, dit-il. Ces bonnes relations sont d'ailleurs prouvées dans les faits, puisque Me Toffel reconnaît n'avoir reçu qu'un seul appel depuis le jour où il a proposé ses services à l'association. Et si un chasseur a une question concernant la loi en vigueur, il ne doit pas hésiter à me téléphoner: je vais lui donner les renseignements voulus avec plaisir et gratuitement.» JA

PUBLICITÉ



PRIX À L'INNOVATION
INNOVATIONSPREIS
FRIBOURG-FREIBURG

VOTEZ
& GAGNEZ!

Choisissez la start-up fribourgeoise la plus innovante et gagnez l'un des prix offerts par la BCE

Infos sous:

www.innovationfr.ch